



Adhésion 2020

N° ADHERENT :

Metz, le

<p>COTISATION SYNDICALE (A)</p> <p><input type="checkbox"/> COTISATION DE BASE Ville de – 1000 habitants <input type="checkbox"/> COTISATION INTERMEDIAIRE Ville de – 3000 habitants <input type="checkbox"/> COTISATION NORMALE Ville de + 3000 habitants</p>		<p>Les montants de la cotisation syndicale et du type d'établissement ne s'additionnent pas</p> <p>€</p>
<p>TYPE D'ETABLISSEMENT</p> <p>CAFE - BRASSERIE <input type="checkbox"/> RESTAURATION RAPIDE <input type="checkbox"/> (A) HOTEL – HOTEL-RESTAURANT <input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT DE NUIT <input type="checkbox"/> RESTAURANT – TRAITEUR <input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT COMPTABLE <input type="checkbox"/></p>		
<p>REDUCTION - 15 % (A)</p> <p>PARRAINAGE ou PARTENARIAT <input type="checkbox"/> Joindre les bordereaux du parrain et du filleul NOUVEAU PE UMIH 57..... <input type="checkbox"/> Préciser la date du P.E en 2019 si nouvel adhérent 2 ETABLISSEMENTS et + <input type="checkbox"/> Joindre tous les bordereaux dans le même envoi</p>		
<p>ASSISTANCE JURIDIQUE OBLIGATOIRE*</p> <p><input type="checkbox"/> ADHESION DE L'ETABLISSEMENT : 1 x 65.00 € (B)</p> <p><small>*sauf pour les établissements comptables</small></p>		<p>+ 65.00 €</p> <p>Obligatoire</p>
<p>MONTANT TOTAL DE L'ADHESION (A+ B)</p>		<p>€</p>

REMARQUES : ∞ Toutes les cotisations sont dues pour **l'ANNEE CIVILE, adhésion valable jusqu'au 31/12/2020**
∞ Pour les dossiers juridiques, un délai de carence de **1 mois** est appliqué

PAIEMENT :

- Je règle en 1 fois la somme de€ par chèque bancaire à l'ordre de **UMIH MOSELLE**
- Je règle en 2 fois la somme de.....€ par chèques bancaires à l'ordre de **UMIH MOSELLE** qui seront encaissés à 1 mois d'intervalle

A réception de votre paiement et de votre bordereau d'adhésion entièrement complété, nous vous ferons parvenir votre carte de membre 2019, la facture correspondante et le bordereau qui vous servira de justificatif pour la SACEM valable jusqu'au 31/12/2019. Sans retour de votre adhésion au 28 février 2019, la SACEM en sera informée.

Date et signature obligatoires

...../...../.....

Adhésion 2020

Nous vous remercions de remplir impérativement et de façon lisible les renseignements demandés ci-dessous :

Nom de l'établissement :

Nom de la société :

N° SIRET :

Code NAF ou APE :

Nom et Prénom du propriétaire ou du gérant :

Adresse complète :

.....

CP : VILLE :

Téléphone fixe : Portable :

Email :

Impératif

Nombre de Salariés titulaires d'un contrat de travail en Décembre 2019 (CDI, CDD, Apprentis, Extras) :

Ces coordonnées indispensables serviront à l'envoi de documents.

L'envoi se fera strictement par mail.

J'autorise l'UMIH MOSELLE à utiliser mes données pour la diffusion des circulaires, les relations avec l'UMIH Nationale, la communication avec la SACEM et la SPRE pour la réduction de mon forfait sonorisation et me faire profiter des offres avantageuses des partenaires de ma Fédération.

Je n'autorise pas

**Mentions obligatoires à cocher conformément au règlement RGPD*

Date et Signature

Cadre réservé à l'UMIH MOSELLE

N° Facture

Adhésion enregistrée le :

Mode de Règlement :

Nom de la Banque :

Chèques N° :